

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 44

LAUSANNE. — 30 octobre 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

L'ÉCLAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		MM. Hoffmann, F. , inst.,	Neuchâtel.
MM. Golay, E. , président de l'Union des instituteurs primaires genevois,	Genève.	Brandt, W. , inst.,	Neuchâtel.
Pesson, Ch. , inspecteur,	Genève.	Rusillon, L. , inst.,	Couvvet.
Rossier, W. , cons. d'Etat,	Petit-Lancy.	Vaud.	
M ^{lles} Muller , institutrice,	Genève.	MM. Pache, A. , inst.,	Moudon.
Pauchard, »	Genève.	Briod, E. , inst.,	Lausanne.
M. Martin, Ed. , président de la Société Pédagogique genevoise.	Genève.	Magnin, J. , inst.,	»
		Savary, E. , inst.,	»
		Cloux, J. , inst.,	»
		Baudat, J. , inst.,	Corcelles s/Concise.
		Gailloz, H. , inst.,	Yverdon.
		Ramuz, R. , inst.,	Grandvaux.
		Masnata, J. , inst.,	Dailens.
		Magenat, J. , inst.,	Oron.
		Dufey, A. , inst.,	Mex.
		Guidoux, E. , inst.,	Pailly.
Jura Bernois.		Tessin.	
MM. Gyiam, A. , inspecteur,	Corgémont.	M. Nizzola, prof.,	Lugano.
Duvoisin, H. , direct.,	Delémont.	Suisse allemande.	
Baumgartner, A. , inst.,	Bienne.	M. Fritsch, Fr. ,	Neumünster-Zurich.
Chatelain, G. , inspect.,	Porrentruy.		
Mœckli, Th. , inst.,	Neuveville.		
Sautebin, instituteur,	Reconvilier.		
Neuchâtel.			
MM. Rosselet, Fritz, inst.,	Bevaix.		
Latour, L. , inspect.,	Corcelles.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Frossard, Camille, directeur, président,	St-Imier.	MM. Vauclair, Ernest, professeur, secrétaire	St-Imier.
Saucy, Charles, professeur, vice-président,	St-Imier.	Perret, C. , inst., trésorier,	Lausanne.
Guex, F. , directeur, rédacteur en chef, Lausanne.			

LIBRAIRIE PAYOT et Cie, LAUSANNE

LE 1 fr. **LES RACES HUMAINES** LE 1 fr.
No net No net

LES TYPES — LES MOEURS — LES COUTUMES

de tous les hommes dans le monde entier

— Un Numéro par semaine complet en douze livraisons —
12 planches en couleurs, plus de 400 photographies

A LA LIBRAIRIE PAYOT ET Cie, RUE DE BOURG, LAUSANNE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à Adresser sous enveloppe affranchie à la

Librairie PAYOT et Cie 1, Rue de Bourg, Lausanne

Je soussigné, déclare souscrire à la Publication complète des Races Humaines qui paraîtra en 12 Livraisons que je payerai contre remboursement de fr. 1 la Livraison.

Nom : Adresse :

N.-B — Le prix de l'ouvrage sera augmenté à compter du 1er Janvier 1910.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**
F. JAQUET.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Bien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Interdiction. — Le corps enseignant bernois est prié de ne pas postuler, jusqu'à nouvel ordre, la place mise au concours à **Courehavon** (Porrentruy).

Le Comité central,

MAGNIFIQUE PENSIONNAT

A VENDRE

Au centre de la Gruyère fribourgeoise — Situation idéale. — Prix modéré.
S'adresser à l'Administration du Journal.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Séance ordinaire d'Automne le Samedi 6 novembre 1909, à 2 1/4 heures, à l'Aula de l'École normale, à Lausanne.

1^o Etude biblique: Point de découragement. Actes XVIII, v. 1 à 10. M. de Mestral, pasteur.

2^o Le travail de l'écolier, M. Lucien Jayet, instituteur.
Tous les Instituteurs et Institutrices sont cordialement invités.

PERRENOUD & C^{IE}

Successesseurs de **P. BAILLOD & Cie**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

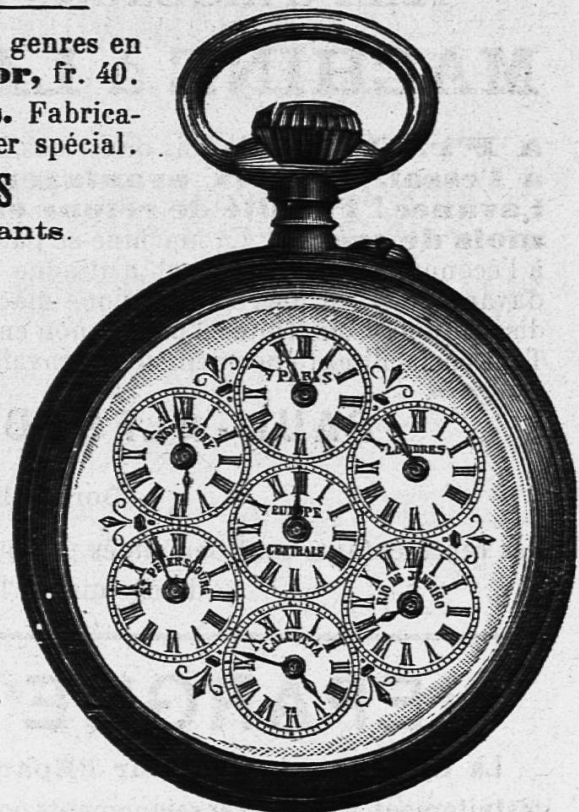
English spoken. — Man spricht deutsch.

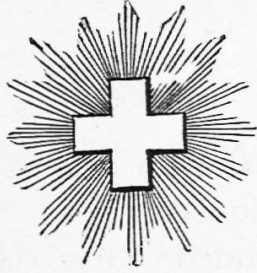
GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.





L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le plongeon. — Institution des stations de villégiature. — Appel. Bibliographie. — Pensée. — PARTIE PRATIQUE : Sciences naturelles : Le blaireau. — Composition : L'automne. — Dictées. — Récitation : Octobre. — Comptabilité : Tenue de livres en partie simple.*

LE PLONGEON !

Au moment où le travail des classes a repris dans toutes nos écoles, il ne sera peut-être pas inutile de montrer comment le pédagogue français, Jules Payot, l'auteur de *l'Éducation de la volonté*, entend inciter le corps enseignant au travail et lui insuffler l'énergie nécessaire :

Il est amusant d'évaluer le degré d'énergie des gens d'après la façon dont ils entrent dans l'eau. Les uns enfoncent un pied, puis le retirent, à la façon de Raton :

... Raton, avec sa patte
D'une manière délicate,
Ecarte un peu la cendre, et retire les doigts ;
Puis les reporte à plusieurs fois.

D'autres se mouillent d'abord le « creux de l'estomac » et la tête afin de s'habituer progressivement à la sensation de froid. D'autres enfin font tant de simagrées, que finalement leur sensibilité exaspérée par de vaines tentatives se rebiffe : sous quelque faux prétexte, ils se retirent sans s'être baignés. Au contraire, les énergiques plongent d'un coup et la nécessité de faire effort pour nager annihile en eux les sensations désagréables provoquées par le froid.

On reconnaît vite partout les volontés faibles, et même à table, on voit des gens donner avec tant d'hésitation leur coup de fourchette qu'ils doivent, pour chaque morceau, s'y reprendre à deux

ou trois fois ; c'est que, faire un acte de choix est difficile à une volonté tarée, à un aboulique.

Regardez cet administrateur ou ce commerçant qui reçoit un gros courrier. Tout de suite, on peut diagnostiquer un malade de la volonté. Il ouvre une lettre, la lit, il hésite, puis au lieu de prendre une décision, il ouvre une deuxième lettre, puis une troisième, toujours hésitant, et quand il a fini, tout est à recommencer. Il patouille, perd du temps, s'énerve, et son esprit, fatigué par une suite d'efforts qui n'aboutissent pas, se trouble : l'ère des gaffes est ouverte.

Il est instructif d'assister à l'entrée des élèves à l'étude : on peut, presque à coup sûr, prédire leur avenir rien qu'à les observer à ce moment, car l'avenir dépend surtout de l'énergie de la volonté, de l'esprit de décision et d'initiative. Or, si le travail n'a pas été parfaitement réparti à l'avance, l'hésitation est désolante, et souvent un quart d'heure après l'entrée en étude, une notable portion des élèves n'a pas abordé avec vigueur un travail enfin choisi. Il en est autrement si le travail est réparti d'avance, mais quel danger de substituer la volonté du maître à celle des élèves ! Cette substitution empêche la volonté de se développer, et bien des jeunes gens, dès la sortie de l'Ecole normale, ne se perfectionnent plus, étant incapables de se jeter à l'eau et de faire hardiment le plongeon.

Après les vacances qui, sauf pour les sportifs et pour les alpinistes, constituent une véritable dissolution de la volonté, il est difficile de se ressaisir. Beaucoup de maîtres restent sans volonté, tant que la rentrée, avec ses exigences précises, ne les a pas obligés à se reprendre. La multiplicité des tâches qu'ils ont à accomplir, leur impose un choix. Ce choix, l'aboulie acquise en vacances le rend pénible. La bête, habituée à ne plus être régentée, pèse sur la volonté de toute la mauvaise humeur que lui donne l'ennui de reprendre le collier. Aussi n'y a-t-il qu'un moyen de parer à ce danger, c'est de se jeter résolument à l'eau, de faire le plongeon.

En fait de travail, faire le plongeon consiste à *choisir* ce que l'on veut faire et à s'y mettre résolument. Surtout n'attendons pas « l'inspiration, » qui est toujours une récompense pour ceux qui

commencent sans l'attendre. On a fait justement remarquer que tant qu'on ne prend pas la plume, on n'écrit pas. Au départ d'une excursion, le premier quart d'heure est parfois pénible, mais peu à peu la circulation s'établit vigoureuse, elle tonifie le cerveau enfin réveillé, et la gaieté et l'entrain viennent aux plus engourdis. Il en est ainsi du travail intellectuel, surtout au retour des vacances. Il suffit de s'y mettre pour que se produise dans le cerveau le galop des associations d'idées, et peu à peu le mouvement s'accélère, c'est-à-dire que l'inspiration vient, qui rend tout facile, et qui transforme la peine du début en allégresse.

Par conséquent, n'imitons pas la « manière délicate » de Raton. Voici devant nous les eaux profondes du travail : sachons nous y jeter ! Que notre plongeon soit un plongeon résolu et énergique.

Après ce coup d'état, la natation s'établira égale et calme.

L'Institution des Stations des villégiature et de passage de la Société des Maîtres suisses.

L'Institution en question, très répandue dans la Suisse allemande, est trop peu connue dans la Suisse française et italienne. Sur environ 3000 membres, elle n'en compte que 92 (21) membres dans le canton de Vaud, 11 (11) à Genève, 61 (21) à Neuchâtel, 21 (44) à Fribourg, 1 (1) en Valais. Les chiffres en parenthèse sont ceux des membres du *Schweizerischer Lehrerverein*, société absolument distincte de l'Institution des Stations de villégiature et de passage. Cette dernière (je cite les statuts) est destinée à mettre les membres du corps enseignant de tous les degrés dans la possibilité de mieux connaître la patrie suisse et ses diverses institutions, et de faire, dans des conditions avantageuses, des séjours de vacances. Les moyens dont elle dispose à cet effet sont les suivants :

a) Etablissement de tarifs spéciaux dans les hôtels, sur certains chemins de fer ainsi que pour la visite des musées et curiosités diverses, en faveur des membres de l'association, etc. ;

b) Fondation d'un *Lehrerheim* (station spéciale de villégiature pour maîtresses) et d'une caisse de subsides permettant d'accorder des secours aux membres du corps enseignant obligés de suivre un traitement médical.

1. L'association est dirigée par une commission nommée par le comité central de la Société des instituteurs suisses et placée sous sa haute surveillance. Cette commission se compose de sept membres, dont deux membres du Comité central ; les cinq autres doivent être, autant que possible, choisis dans un périmètre restreint. Elle est nommée à l'entrée en charge du comité central et pour la durée des fonctions de ce dernier.

2. La Commission s'occupe des affaires de son ressort et s'efforce de donner à l'Association toujours plus d'extension. Elle rend compte chaque année de son activité et de sa gestion au comité central.

3. Tout instituteur (ou institutrice) suisse peut être reçu membre de l'Association. Les cartes de légitimation, qui seules donnent droit aux avantages stipulés dans le guide-tarif, sont valables pour un an et délivrées à tous les instituteurs et institutrices suisses contre la finance annuelle de 1 fr. et port.

La cotisation d'entrée est de 50 centimes. A chaque nouvelle édition, le guide-tarif est envoyé pour le prix de 50 centimes à tous les membres. Ceux-ci sont tenus de l'accepter.

Les suppléments de tarifs ou autres, les rapports etc. sont envoyés gratuitement.

4. Les recettes de l'Association doivent servir :

a) à couvrir les frais d'administration (imprimés etc.);

b) à venir en aide aux maîtres et maîtresses dans le besoin et soumis à un traitement médical ;

c) à constituer un fonds pour le Lehrerheim ; premiers fonds : 25 000 fr.).

5. L'organe de l'Association est la Schweizerische Lehrerzeitung.

Aux charges modestes dont est grevé le membre de l'*Institution* correspondent de très réels avantages, alors même que nous laissons de côté le but patriotique et social de l'œuvre.

Le guide-tarif, brochure de 150 pages avec deux cartes, donne des indications très complètes, quoique succinctes, sur tous les cantons et villes de la Suisse, leurs curiosités, les courses à faire, les hôtels etc. C'est un petit Baedeker bon marché et utile. La dernière (6^{me}) édition date de 1906. Chaque année les membres reçoivent un supplément gratuit se composant de 20 à 30 pages et indiquant les changements intervenus, ainsi que les adjonctions nécessaires. Une nouvelle édition du Guide est en préparation pour 1910.

Le nombre des chemins de fer de montagne accordant une réduction de 25 à 60% est actuellement de 30, parmi lesquels nous ne citerons que les Rochers de Naye 50 %, le Vevey-Beaumaroché-Pèlerin (40 %), Bex-Villars-Chesières (50 %), Viège-Zermatt (50 %), Salève (33 %), tour du lac Léman (Genève-Bouveret-Genève), 6 fr. et 3 fr. au lieu de 11 fr. et 4 fr. 50) etc. Il y a en outre des réductions importantes pour la visite des musées, panoramas, cascades, grottes, etc. Voici encore quelques explications au sujet de la carte de légitimation et du guide-tarif :

1. Notre institution a été créée en faveur des maîtres et maîtresses de tous les degrés de l'enseignement.

2. Le guide-tarif ne peut pas servir de carte de légitimation.

3. La carte de légitimation n'est pas transmissible ; elle n'est par conséquent valable que pour la personne à qui elle a été délivrée. Sur le chemin de fer, elle n'est valable que pour le détenteur.

4. La carte de légitimation donne droit aux réductions de prix stipulées dans le guide-tarif.

5. Elle doit être présentée à l'arrivée.

6. Tous les hôtels mentionnés dans le guide-tarif avec indications spéciales des prix s'engagent à fournir une bonne nourriture, de bons lits et un service empressé. Les autres hôtels ont été indiqués sur recommandations de collègues ou d'associations d'instituteurs qui ont eu l'occasion de les apprécier.

7. On est prié d'adresser à la commission toutes réclamations fondées.

Ajoutons que le fonds de secours peut être utilisé depuis le 1^{er} juillet 1909, puisqu'il a atteint le montant de 25 000 fr. réglementaire. 500 fr. ont été distribués cette année. Les demandes pour 1910 doivent être adressés au président du Lehrerverein, M. F. Fritschi, conseiller national, Zurich V, Steinwiestrasse 18. Voir les statuts provisoires pour l'administration de ce fonds.

Il serait fortement désirable que la majorité du personnel enseignant de tout degré de la Suisse française se fasse membre de cette excellente société suisse qui peut être très utile à tous et qui nous donne en outre une excellente occasion de manifester notre patriotisme et notre solidarité confédérale. Adresser les demandes d'adhésion à M. Samuel Walt, à Thal (St-Gall), secrétaire.

ED. PLATZHOFF-LEJEUNE.

APPEL

Cinquantenaire de « La Lyre » de l'École normale.

Il y a cinquante ans, quelques élèves de l'École normale vaudoise, désirant se perfectionner dans l'art du chant et voulant resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les jeunes gens faisant les mêmes études et poursuivant le même but, fondèrent une société qu'ils appelèrent *La Lyre*. Leur initiative fut heureuse. Voilà un demi-siècle que cette association joue un rôle utile dans la formation des instituteurs vaudois : elle a contribué à préparer de bons directeurs pour nos chorales villageoises et citadines et à cimenter d'excellentes amitiés, soit dans les répétitions, soit dans quelques joyeuses agapes.

Les jeunes d'aujourd'hui ne veulent pas laisser passer cette date sans convier leurs aînés à la fête avec eux, modestement, il est vrai, mais joyeusement.

Les anciens « Lyriens » n'ont pas oublié non plus leurs anciens camarades. Au Congrès de Lausanne, en 1901, grâce au dévouement de M. H. Delarageaz, et de M. le professeur Troyon, une somme de deux cents francs environ fut recueillie. Placée immédiatement à la Caisse d'épargne, elle augmenta sensiblement d'une souscription et de plusieurs versements de *La Lyre*. La somme est maintenant suffisante pour doter nos cadets d'un simple, mais artistique drapeau. Nous donnons rendez-vous à tous les anciens « Lyriens » au *samedi 6 novembre prochain* ; dans une simple cérémonie, nous remettrons cette nouvelle bannière à la société actuelle.

Voici le programme de cette petite tête de famille :

5 h. après midi. — Dans la *Grande salle de l'École normale*, présentation du drapeau, discours, chants, morceaux de violon et de piano.

6 h. — Banquet à l'Hôtel de France.

8 h. — Soirée familière.

Ces heures ont été choisies pour que les participants éloignés puissent rentrer par les derniers trains. Nous engageons nos collègues à s'inscrire tous pour le banquet (2 fr. sans le vin) avant le *mercredi 3 novembre*, auprès de M. E. Savary, Maupas 19, Lausanne.

Nous adressons un chaleureux appel à tous les anciens membres de *La Lyre*, et à tous les membres du corps enseignant primaire vaudois pour qu'ils assistent nombreux à la modeste fête où ils sont cordialement invités. Qu'ils viennent se retremper un instant au milieu des jeunes et de leurs camarades d'autrefois, oubliant pour quelques heures les soucis du présent en évoquant les joyeux souvenirs du passé ! Qu'ils remplissent auprès de leurs cadets le rôle que les « vieux » jouent auprès des membres actifs des sociétés d'étudiants.

Lausanne, 23 octobre 1909.

Le Comité d'organisation.

BIBLIOGRAPHIE

Récits d'histoire biblique tirés du Nouveau-Testament et résumé de l'histoire du christianisme, par Louis Emery, professeur de théologie à l'Université de Lausanne, troisième édition.

Comme l'indique la deuxième partie ci-dessus, la grande modification introduite dans cette troisième édition est un résumé de 170 pages concernant l'histoire du christianisme. Ce résumé a sa place toute marquée dans les écoles secondaires et primaires supérieures.

Quant aux écoles primaires, quelques maîtres penseront peut-être que c'est là une augmentation notable du programme d'études, une matière ardue à faire mémoriser aux élèves. Qu'ils se rassurent.

Dans sa préface, M. Emery écrit :

« Il pourra aussi se présenter plus d'une fois le cas, dans nos classes primaires, que, pour éclairer telle leçon d'histoire, expliquer telle coutume, tel mot ou telle institution, nos instituteurs renvoient leurs élèves à la lecture d'un ou deux paragraphes de notre résumé, ou la fasse faire en classe ».

Ainsi compris dans le sens de document à consulter, à lire pendant l'école ou même après la scolarité de l'élève, nous applaudissons de grand cœur à cette heureuse innovation. En effet, il nous souvient qu'étant enfant nous nous disions parfois : « On nous apprend à l'école l'histoire de Jésus et celle des apôtres, mais que s'est-il passé depuis la mort de Paul jusqu'à la Réformation ? »

On nous avait parlé des persécutions de Néron et des querelles religieuses, mais rien de précis sur le développement graduel du christianisme.

La lecture de l'ouvrage de M. Emery a entièrement satisfait cette ancienne curiosité non encore assouvie jusqu'à aujourd'hui. La vie des premiers chrétiens, leurs relations avec le monde païen, l'extension du christianisme, les profondes modifications introduites par la Réformation, l'histoire des deux grandes confessions chrétiennes dans les différents pays, surtout en Suisse et particulièrement dans les cantons romands, tout cela est traité de main de maître, avec la clarté, la précision, la logique qui caractérisent le style de M. Emery.

Maîtres et élèves acquerront des notions précises sur les diverses sectes religieuses dont on parle tant de nos jours sans souvent les connaître autrement que par ouï-dire.

Quakers, piétistes, moraves, méthodistes, darbystes, mormons, adventistes et salutistes viennent tour à tour vous exposer leurs croyances avec une netteté,

une impartialité vraiment remarquables, montrant ainsi la puissance du ferment moral déposé dans le monde par Jésus-Christ.

De l'exposé si attrayant de M. Emery on sent se dégager l'impression profonde que, délaissant de plus en plus ce qui tend à diviser les hommes, nous devons chercher à réaliser le Royaume de paix et d'amour entrevu par notre Maître. Ce sera là un des principaux mérites de ce résumé de l'histoire du christianisme qui recevra certainement de tous un accueil très favorable. G. B.

Examens des recrues du canton de Neuchâtel de 1875 à 1908. — La bibliographie des examens pédagogiques des recrues s'allonge chaque année. Outre les rapports officiels du Bureau fédéral de statistique qui paraissent régulièrement depuis 1886, nous avons les rapports cantonaux qui se publient à Fribourg, à Berne et ailleurs encore. Vaud a eu son tour cette année et l'*Educateur* y a consacré un article spécial. Ces publications annuelles ont un défaut grave, c'est de concentrer l'attention du public sur une seule expérience ou sur un nombre d'années trop limité pour en tirer des conclusions probantes. Tel n'est pas le cas pour la publication que nous signalons ici. Tout d'abord le rapport est dû, en bonne partie, à la plume de M. Léon Latour, inspecteur scolaire, dont les vues larges et éclairées, la compétence bien connue, sont une garantie d'impartialité et d'objectivité que personne ne songera à contester. C'est lui qui a rédigé, en termes judicieux, l'avant-propos du rapport, ainsi que les considérations générales qui suivent immédiatement. Après avoir montré tout ce que le canton de Neuchâtel a fait et fait encore de sacrifices pour le développement de l'instruction publique, et rendu un bel hommage à l'activité intelligente du corps enseignant, M. Latour présente son rapport comme une sorte d'inventaire ou de bilan, grâce auquel on constatera les gains et les pertes, les progrès réalisés après les déchéances et les chutes. « Mais, continue le rapporteur, — et nous souscrivons pleinement à son dire, — si les chiffres ont leur éloquence, nous nous hâtons d'ajouter qu'à notre avis, leur langage n'est pas absolu et qu'à côté des appréciations renfermées dans les tableaux suivants, il y a tout un ensemble de considérations qui échappent aux experts et dont nous devons cependant tenir compte. D'autre part, nous désirons faire remarquer que nous n'avons nullement l'intention d'établir ou de provoquer des comparaisons entre nos différents districts. » Ce langage est celui d'un homme d'école avisé et clairvoyant. Nous pouvons faire nôtres également les lignes suivantes et les rappeler à ceux qui incriminent l'école à tout propos : « On accuse souvent, bien à tort, selon nous, notre école primaire de défaillance ; chaque fois, par exemple, que la note moyenne des examens pédagogiques des recrues a une tendance à baisser, les critiques exagèrent la situation, la font plus mauvaise qu'elle n'est en réalité et proclament bien haut que l'école actuelle est bien inférieure à celle d'autrefois ».

Le rapport de M. Latour divise la période de 1875 à 1908 en trois parties : la première va de 1875 à 1885, la deuxième de 1885 à 1905 et la troisième de 1906 à 1908. Impossible de donner ici un aperçu du contenu de tous les tableaux, au nombre de 113, qui constituent le gros de la brochure. Ils sont fort bien établis et représentent un vrai travail de bénédictin. Constatons un fait : nos voisins de

Neuchâtel se sont toujours classés en bon rang, mieux encore les bonnes notes sont en constante augmentation, les mauvaises diminuent d'année en année. Par le temps de concurrence entre cantons, qui est précisément la résultante de la publication des notes d'examen, c'est beaucoup de se maintenir à ce rang très honorable. D'abondants graphiques aux colonnes multicolores, de nombreux cartogrammes suivent le canton, puis chacun des six districts du pays neuchâtelois et marquent les progrès réalisés. Le tout se présente fort bien et fait honneur à tous ceux qui ont collaboré à cette intéressante publication, dont les 155 pages restent une source précieuse de renseignements pour l'avenir. H. GAILLOZ.

Almanach Pestalozzi. Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. Edité par la maison Kaiser et Cie, Berne. Prix fr. 1,60. Se vend dans toutes les librairies et les papeteries.

Le très grand succès des éditions allemandes de l'Almanach Pestalozzi, paraissant depuis 1907, a engagé la maison Kaiser à en publier une édition française un peu modifiée et adaptée aux besoins de la Suisse romande. Cette édition jouira certainement de la même faveur et aura le même succès légitime et mérité que les éditions allemandes.

La première partie du volume (pages 10-100) est affectée au calendrier et à l'inscription des notes journalières; à chaque jour est ajoutée la mention d'un ou plusieurs événements mémorables, en même temps qu'une sentence morale et un proverbe (la plupart proviennent d'auteurs français). Cette partie est illustrée par un grand nombre de portraits de célébrités politiques, scientifiques ou littéraires.

Puis viennent quelques pages (104-139) consacrées aux condisciples et aux notes personnelles, permettant de consigner avec ordre et méthode tout ce qui a trait à la vie familiale ou scolaire et grâce auxquelles seront conservés les précieux souvenirs de cette belle période de la jeunesse.

Les pages 140 à 200 renferment un grand nombre de tableaux, de renseignements journallement utiles se rapportant à la géométrie et à l'arithmétique, à la physique et à la chimie, à la géographie, à l'histoire et aux verbes irréguliers français et allemands.

La fin du volume (pages 200-275), particulièrement illustrée, sera la bienvenue pour notre jeunesse, qui y trouvera l'indication des insignes militaires, la description du fusil suisse pour cadets; de nombreuses pages sur la navigation aérienne, le skiage, les jeux, la natation, la pêche; des reproductions de photographies, de tableaux (le Major Davel sur l'échafaud), des vues en couleurs, etc.

C.

PENSÉES DE CHARLES WAGNER

(*Par la Loi vers la Liberté.*)

Ce n'est pas à la destruction d'un système, d'une secte, d'un parti, que nous devons un progrès véritable vers le bien. (P. 5).

Il y a une loi entre les hommes et au-dessus des hommes. Si l'homme ne marche pas selon elle, elle marche contre lui et le supprime. (P. 42.)

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES.

Degré intermédiaire.

Le blaireau.

1. *Description.* — Le blaireau est de la grosseur d'un chien de moyenne taille; son corps atteint une longueur de soixante-quinze centimètres. Son pelage paraît gris-brun sur le dos, noirâtre sous le ventre, au museau et aux pattes (ceci est très caractéristique, car les autres animaux sont généralement plus foncés sur le dos que sous le ventre). Mais ses poils, longs et assez raides, n'ont pas la même couleur d'un bout à l'autre; ils sont beaucoup plus foncés en leur milieu qu'à leurs extrémités. Son museau pointu a de fortes moustaches; son cou est large et son corps dodu. Ses yeux et ses oreilles sont très petits. Ses membres sont très courts et armés de griffes puissantes, non rétractiles. Il ne marche pas sur le bout de ses doigts, comme le chat, le chien ou le renard, mais sur la plante de ses pieds. Sa queue est grande et bien fournie.

2. *Sa demeure.* — Le blaireau est très habile à creuser des galeries dans la terre; aussi se construit-il de profonds terriers, longs souvent de dix mètres. L'entrée de la demeure est un vrai labyrinthe; plusieurs couloirs, partant d'endroits différents, se croisent et s'entre-croisent; mais tous aboutissent à une grande chambre intérieure, où il loge. Le malin renard, qui est moins habile à creuser, fait souvent tout son possible pour le faire abandonner son terrier et prendre sa place. Il va dans les couloirs du blaireau et y dépose des ordures, jusqu'à ce qu'enfin le propriétaire ennuyé parte se construire une demeure ailleurs.

3. *Son genre de vie.* — Le blaireau voyage très peu; il dort dans son terrier tout le jour et la moitié de la nuit. C'est pourquoi il est très gras, bien qu'il ne mange que peu; l'expression *gras comme un tesson*, est proverbiale chez nous. C'est aussi pour cela qu'on le voit si rarement. Il est d'ailleurs défiant et aime la solitude; le mâle et la femelle ont chacun leur logis particulier. Cependant, lorsqu'il est jeune, il peut très bien s'appivoiser; mais il ne s'attache pas à son maître comme le chien. Il est très propre et ne supporte dans sa demeure aucune impureté. En se léchant, il s'enduit le corps d'une huile qui suinte d'une petite ouverture placée sous la queue, et qui répand une mauvaise odeur.

Dans les contrées froides, il passe l'hiver dans un engourdissement complet.

4. *Sa nourriture, son utilité.* — C'est un carnassier; il se nourrit surtout de mulots, de rats, de serpents, de petit gibier. Il aime aussi les fruits, et vient fureter parfois dans les vergers pendant les nuits d'automne; il peut faire dans les vignes des dégâts assez importants. Malgré les services qu'il rend en détruisant beaucoup de petites bêtes nuisibles, on ne peut pas le considérer comme un animal utile.

Les chasseurs s'en emparent en le faisant cerner dans son terrier par des chiens bassets. Ils le recherchent pour son poil, qui ne se feutre pas, et dont on fait d'excellents pinceaux et des savonniers à barbe. Quant à sa chair, elle n'est pas

très bonne à cause de son odeur. On employait autrefois sa graisse en médecine, bien qu'elle n'ait aucune valeur. H. J.

COMPOSITION (*Degré supérieur*).

L'automne.

.... Il nous est doux de surprendre le printemps qui danse dans la prairie, l'été qui sommeille au bord d'une eau courante, l'hiver qui se chauffe à son feu. Mais l'automne nous a, d'un lien de pampre, enchaînés, à son char.

L'automne est la déesse aux gestes divers, au visage tantôt superbe et souverain, tantôt souriant et tendre, sombre et désespéré. Parfois, reine des vergers et des vignes, elle se montre à nous les mains chargées de fruits, la tête ceinte de lierre et de raisins. Autour d'elle s'élèvent les chants des vendangeurs et les cris de la bacchanale.

Parfois encore, par les beaux après-midi, elle descend dans les jardins vêtue d'une tunique légère.

Un sourire gracieux et rêveur anime son visage, un bouquet de roses s'effeuille à ses doigts languissants. La brume transparente adoucit l'ardeur du soleil et voile les riches couleurs dont les arbres sont peints : car ils ont coutume de revêtir alors des nuances variées et magnifiques. Seuls les cyprès funéraires et les ifs taillés érigent leurs verdure éternelles. Tout semble solitude et silence ; pourtant résonnent dans les prairies les sonnailles des troupeaux ; les tardives abeilles bourdonnent ; les derniers oiseaux font entendre leurs chants ; les pigeons roucoulent aux margelles des jets d'eau qui murmurent mystérieusement. Et l'air est si suave, qu'on le dirait plein d'une lointaine musique de flûtes et de violes.

Mais je l'ai rencontrée aussi par un soir désolé, accoudée au cippe d'une fontaine en pleurs. De longs voiles, couleur de cendre l'enveloppaient tout entière, car les vents avaient cessé d'être tièdes. Celui qui soufflait arrachait aux arbres leur dernière parure et traînait de sombres nuages au ciel ensanglanté par un couchant tragique. Dans les sentiers déserts, sous les vieux noyers, flottait l'odeur humide des feuilles qui lentement y pourrissaient. Accoudée à la fontaine en pleurs, l'automne en paraissait la naïade affligée et larmoyante. Et tandis qu'elle pleurait sans fin la mort des beaux jours, aux fenêtres des maisons s'allumait déjà la lampe des veillées hivernales. F. ROGER-CORNAZ.

Explication de mots :

Pampre, branche de vigne, avec ses feuilles.

Bacchanale. Danse. Fêtes romaines en l'honneur de Bacchus, dieu du vin chez les Grecs et les Romains.

Cyprès, arbre de la famille des conifères que sa sombre verdure a depuis longtemps fait introduire dans les cimetières.

If, arbre ou arbrisseau de la famille des conifères ; les feuilles en aiguilles, étalées horizontalement, peuvent donner la mort aux chevaux et aux bestiaux qui les broutent.

Margelle, pierre ronde percée ou maçonnerie qui couronne la partie saillante d'un puits. Ici, les bords du bassin d'un jet d'eau.

Viole. Instrument de musique à cordes dont le timbre faible et doux convient aux rêveries, aux extases, aux mélodies religieuses.

Cippe. Fût de colonne sans chapiteau. — Monument funéraire. — Ici, pierre verticale de la fontaine.

Naiade. Nymphes des fontaines ou des rivières chez les anciens.

Ce fragment nous a semblé admirablement propre à bien faire comprendre aux élèves ce qu'on entend par la « personnification » d'une chose, d'une idée. Il sera facile de faire trouver aux élèves que, dans le morceau ci-dessus, ce sont les saisons qui ont été l'objet d'une personnification et plus particulièrement l'automne.

Le procédé de la personnification permet à l'écrivain plus d'élasticité pour traiter son sujet ; il le rend plus vivant, plus animé, parce que les personnes ont plus de vie que les choses ; il peut leur attribuer des gestes, des pensées, des sentiments qui ne sauraient se trouver chez des êtres privés de vie.

Il serait intéressant de faire avec les élèves une petite comparaison entre « En automne » de Bourget, et « L'Automne » de F. Roger-Cornaz. Le premier fragment plaira aux élèves positifs, aux observateurs, à ceux qui aiment le détail précis et en même temps rapidement trouvé, ce qui frappe l'œil au premier abord. Les imaginatifs, les sensibles, ceux qui s'abandonnent quelquefois à des rêveries, ceux qui semblent parfois se parler à eux-mêmes, ceux-là, je crois, donneront leurs suffrages au morceau si poétique que nous reproduisons aujourd'hui. ¹

E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Degré supérieur.

Une maison du temps jadis.

Ces maisons du temps jadis, avec leur luxe de *paliers*, de couloirs et de recoins, ont une physionomie originale et constituent à elles seules une patrie. Un enfant qui y a été élevé s'en souviendra toujours. Vous autres, gens des villes, qui avez changé vingt fois d'appartement dans le cours de votre enfance, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir un *home*, une bonne vieille maison remplie de *reliques*. Vous me faites l'effet d'enfants élevés au biberon, tandis que nous autres, gens de la campagne, nous avons bu à pleines lèvres au sein de la mère nature. Vous ne connaissez pas la volupté de retrouver après trente ans les mêmes meubles poudreux à leur place familière, les couloirs enchevêtrés où l'on jouait à *cache-cache*, le grenier à la charpente touffue, abritant dans ses profondeurs de massives armoires qu'on osait à peine ouvrir, de peur d'en voir sortir un *spectre*. Dans vos maisons modernes, toutes décorées avec la même élégance *banale*, où l'eau et le gaz montent jusqu'au cinquième, il n'y a plus de place pour le *mystère*, pour les spectres, pour ces naïves et délicieuses terreurs de l'enfance.

(Communiqué par A. REVERCHON.)

A. THEURIET.

A la fenêtre.

Nous nous étions accoudés à la fenêtre. Mon ami a toujours été heureux dans le choix de ses *gîtes* ; la vue qu'on a de sa chambre est charmante. A droite et à

¹ Dans le n° 20 de l'*Educateur*, année 1906, nous disions notre façon d'envisager l'enseignement de la composition au degré supérieur au moyen de textes choisis. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs que la question pourrait intéresser.

gauche, la roche sur laquelle Chaumont est bâti arrondit en demi-cercle ses flancs boisés. Sur la crête sont rangées en *amphithéâtre* de vieilles façades que limitent d'un bout le dôme trapu de l'hôpital et de l'autre une massive tour carrée qu'on nomme la tour Hautefeuille. Au pied de la roche, parmi des prés d'un vert tendre, ondoie comme un ruban clair la Suize bordée de saules. En face, le *viaduc* du chemin de fer relie la ville aux plateaux voisins en jetant sur la vallée son gigantesque pont aux trois rangs d'arches aériennes. De temps en temps un train passe ; un blanc *panache* de vapeur sort d'un massif de verdure et glisse sans bruit entre la terre et le ciel. Au delà s'élèvent par gradation les hauteurs qui enveloppent la ville comme d'un cirque immense. On aperçoit des masses de bois sombres, des plaines illuminées de soleil, puis tout au loin une dernière bande bleuâtre qui se confond presque avec les bords vaporeux du ciel. C'est une fête pour les yeux et pour l'esprit qu'un pareil horizon.

A. THEURIET.

(Communiqué par A. REVERCHON.)

Chaumont : chef-lieu du département de la Haute-Marne.

Suize : affluent de la Marne.

Degré intermédiaire.

Les carnivores.

1. Les animaux *carnivores* ou *carnassiers* se nourrissent de *proies* vivantes, c'est-à-dire de *chair*. Ils ont les *dents* pointues ; leurs *canines* sont très développées, et leurs doigts sont armés de griffes puissantes. Ce sont en général des animaux *féroces* et forts. La plupart, comme le *chat* et le *chien*, marchent en s'appuyant seulement sur leurs *doigts* ; on les appelle carnivores *digitigrades*. Mais quelques-uns, tels que les *ours* et le *blaireau*, s'appuient sur toute la *plante* des pieds ; ce sont des carnivores *plantigrades*.

2. Les animaux *féroces* les plus redoutables ressemblent au *chat* ; leurs *griffes rétractiles* et acérées sont des armes terribles. Le *lion*, le *tigre*, la *panthère*, le *léopard*, le *jaguar*, le *puma*, le *lynx* appartiennent à cette famille.

D'autres n'ont pas les ongles rétractiles et ressemblent au *chien* ; ce sont le *renard*, le *chacal* et le *loup*.

D'autres enfin, de plus petite taille, ont le corps mince et allongé et les pattes très courtes ; de ce nombre sont le *putois*, la *belette*, la *fouine*, la *martre* et la *loutre*.

H. J.

RÉCITATION

9. Octobre.

Les feuilles des bois sont rouges et jaunes ;
La forêt commence à se dégarnir ;
L'on se dit déjà : l'hiver va venir,
Le morose hiver de nos froides zones.

Sous le vent du nord tout va se ternir...
Il ne reste plus de vert que les aunes,
Et que les sapins dont les sombres cônes
Sous les blancs frimas semblent rajeunir.

Plus de chants joyeux ! plus de fleurs nouvelles !
Aux chants moissonnés les lourdes javelles
Font sous leur fardeau crier les essieux.

Un brouillard dormant couvre les savanes ;
Les oiseaux s'en vont, et leurs caravanes
Avec des cris sourds passent dans les cieux.

(*Les Oiseaux de neige.*)

LOUIS FRÉCHETTE.

Notes. — Louis-Honoré Fréchet est le plus connu des poètes franco-canadiens. Son livre le plus célèbre est la *Légende d'un peuple* (1888), œuvre d'historien, de patriote et d'artiste. C'est l'épopée des Canadiens français. La conquête française commence sous François Ier, en 1524. Elle continue avec Jacques Cartier, de Saint-Malo. Sous Henri IV, la colonisation se poursuit et s'affermi, grâce à Samuel de Champlain qui donne à cette œuvre trente années de sa vie. Richelieu encourage la nouvelle colonie. Au milieu du dix-huitième siècle, l'Angleterre avait un million de sujets dans le nord-est des Etats-Unis actuels, tandis que les Français du Canada n'étaient que soixante mille. La guerre éclate. Les Canadiens, sous les ordres de Louis-Joseph de Montcalm, firent une résistance héroïque. Lâchement abandonnés par Louis XV, ils furent écrasés. En 1763, par le traité de Paris, l'Angleterre acquit définitivement le Canada. Actuellement les Franco-Canadiens sont au nombre de plus d'un million et demi. Ils ont conservé leur langue et leur religion catholique. Ils ont toute une littérature. Lire à ce sujet les deux chapitres : *Les Canadiens-Français* et *La littérature canadienne* dans *l'Histoire de la littérature française hors de France*, de M. Virgile Rossel, p. 281 à 354. Ils sont restés très attachés à la France :

Et puis, si les hiboux disaient : La France est morte !
On entendrait là-bas, de leur voix mâle et forte,
Nos enfants, relevant le drapeau des grands jours,
Crier au monde entier : La France vit toujours !

La poésie de R. Gléna chantait les deux aspects, — triste et joyeux, — de l'automne. Sous le ciel inclément du Canada (en hiver, le thermomètre y descend jusqu'à -42°), Louis Fréchet n'en voit que le côté mélancolique. Ce qui domine ici, c'est la menace de l'hiver.

Fait digne de remarque : ce sonnet ne renferme aucune expression figurée ;

1. Faites le plan du morceau : 1^o les bois ; 2^o l'hiver va venir ; 3^o ce qui reste vert ; 4^o plus de chants ni de fleurs ; 5^o la moisson ; 6^o le brouillard ; 7^o le départ des oiseaux migrants.

2. Analysez logiquement les deux derniers vers du premier tercet.

3. Faites une liste des verbes ; donnez le participe présent et le participe passé de chacun.

4. Etude orthographique ; dictée.

ALBERT CHESSEX.

COMPTABILITÉ (*Suite*).

Des nombreux exercices de comptabilité qu'a publiés *l'Éducateur* ces dernières années, tous ou presque tous étaient des exercices d'arithmétique commerciale

qui avaient sans doute leur utilité (notes, factures, mémoires, prix de revient, calculs d'intérêts, etc., etc.). Mais s'il est bon de savoir calculer et surtout apprendre à vérifier les pièces qui vous sont présentées, — comptes courants, par exemple, — il est nécessaire de pouvoir faire un bilan, dresser un inventaire et établir une comptabilité. Tous, ouvriers, paysans, maîtres d'état, grands ou petits négociants, agriculteurs, doivent pouvoir ouvrir une comptabilité simple, appropriée à leurs besoins. Que de gens ignorent cela ! Chaque jour on entend des plaintes au sujet de livres mal tenus.

Prenez des élèves de quinze ans, dictiez-leur un petit exercice de tenue des livres d'une quinzaine de lignes, ils seront dans l'impossibilité de le solder correctement, de déterminer le capital, le gain ou la perte.

Nous attirons l'attention des instituteurs sur cette lacune et nous nous proposons de donner quelques exemples très simples de tenue de livres qui permettront aux élèves de pouvoir plus tard établir une comptabilité appropriée à leur vocation future.

Nous sommes toujours frappé de la difficulté qu'ont les élèves à tenir exactement le livre de caisse. Ce compte est très facile à établir quand on en a compris l'usage et le fonctionnement : le *Doit* représente l'entrée des espèces ou les recettes ; l'*Avoir* indique la sortie des espèces ou les dépenses. Les élèves s'imaginent qu'il représente la fortune du particulier, et qu'on y porte la valeur des marchandises achetées ou vendues ; ils ont peine à saisir que l'argent entré et sorti doit seul y figurer.

Une observation pour finir : la vérification des problèmes se fait quelquefois par la règle que j'appellerai *par à peu près* ou la *règle du bon sens*. Dans l'article précédent, je signalais l'erreur d'un élève qui trouvait que le prix de 40 dal. de pommes de terre à 1 fr. revenait à 480 fr. Comment peut-on faire de pareilles erreurs ? Mais de tête l'élève aurait dû s'en apercevoir. En comptant par à peu près, le prix de 40 dal. à 1 fr. aurait donné 40 fr. ; à 2 fr., 80 fr. Le prix est nécessairement compris entre 40 et 80 fr. Habituer l'enfant à compter approximativement lui rendrait souvent de grands services. Que de fois n'a-t-on pas relevé chez les écoliers des étourderies mathématiques, des totaux impossibles, des produits et des quotients fantastiques, des taux incroyables, des intérêts invraisemblables, tout cela pour ne pas avoir fait le calcul mentalement et pour ne pas vérifier par à peu près.

L. P.

PREMIER EXEMPLE DE TENUE DES LIVRES EN PARTIE SIMPLE

Etablir l'inventaire au 31 décembre de L. Müller, cafetier à Lausanne ; passer les écritures en ouvrant les comptes de Caisse, de Banque cantonale, de Dutoit et Mandrin ; fermer et rouvrir les comptes ; établir l'inventaire au 31 janvier et déterminer le profit ou la perte.

Nous simplifions les données afin d'attirer l'attention de l'élève sur les points essentiels.

Au 31 décembre, la situation de L. Müller était la suivante : en caisse, 450 fr. ; valeur des vins en cave, 3150 fr. ; matériel de cave et mobilier, 4000 fr. La

Banque cantonale lui doit 2000 fr. ; il a prêté à A. Dutoit 200 fr. ; il doit à Ch. Mandrin, marchand de vin, 800 fr.

La première chose à faire, c'est d'établir l'inventaire au 31 décembre, ce travail ne présente aucune difficulté. Les élèves doivent se préoccuper surtout du but à atteindre qui est de connaître la situation de L. Müller au 31 janvier ; pour cela nous ouvrons le compte de caisse et nous établissons le compte personnel de chacun de nos correspondants, soit débiteur, soit créancier, nous fermons ces comptes et le solde que nous en tirons est porté soit à l'actif soit au passif du bilan final.

Inventaire au 31 décembre.

	Actif.	Passif.
En caisse	Fr. 450 —	
Vins en cave et liqueurs	» 3150 —	
Mobilier et vases de cave	» 4000 —	
Banque cantonale vaudoise, solde en ma faveur	» 2000 —	
Dutoit, mon prêt	» 200 —	
Mandrin, créancier	»	Fr. 800 —
Mon capital à ce jour s'élève à	»	» 9000 —
	<hr/>	
Totaux	Fr. 9800 —	Fr. 9800 —

Opérations du mois de janvier.

La vente du mois s'est élevée à 3000 fr. ; acheté de C. Mandrin des vins pour 1200 fr., remis à celui-ci 1800 fr. ; porté à la Banque cantonale vaudoise 1200 fr. ; A. Dutoit me remet un à compte de 100 fr. ; le mobilier subit une dépréciation de 100 fr. ; intérêt dû par la Banque cantonale vaudoise 7 fr. ; les vins en cave ont estimés 2000 fr. ; payé le loyer du mois 80 fr.

Caisse de janvier.

	Doit	Avoir
En caisse au 31 décembre	Fr. 450 —	
Vente du mois	» 3000 —	
Banque cantonale vaudoise, mon versement		Fr. 1200 —
Mandrin, mon paiement		» 1800 —
Dutoit, à compte reçu	» 100 —	
Loyer		» 80 —
En caisse		» 470 —
	<hr/>	
Totaux	Fr. 3550 —	Fr. 3550 —
	<hr/>	
Solde	Fr. 470 —	

Banque cantonale vaudoise.

Solde en ma faveur	Fr. 2000 —
Mon versement	» 1200 —
Intérêt	» 7 —
	<hr/>
Totaux	Fr. 3207 —
	<hr/>
Solde débiteur	Fr. 3207 —

A. *Dutoit.*

Mon prêt	Fr. 200 —	
Son paiement		Fr. 100 —
Solde débiteur		Fr. 100 —
	<hr/>	
	Fr. 200 —	Fr. 200 —
Solde en notre faveur	Fr. 100 —	

C. *Mandrin.*

Solde en sa faveur		Fr. 800 —
Mon achat		» 1200 —
Mon paiement	Fr. 1800 —	
	<hr/>	
Solde à nouveau	Fr. 2000 —	Fr. 2000 —
Solde créditeur	Fr. 200 —	

Inventaire au 31 janvier.

	Actif.	Passif.
Espèces en caisse	Fr. 470 —	
Banque cantonale vaudoise, solde débiteur	» 3207 —	
Dutoit	» 100 —	
Vins en cave	» 2000 —	
Mobilier, valeur de celui-ci	» 3900 —	
Mandrin, solde créditeur		Fr. 200 —
Mon capital s'élève à ce jour à		» 9477 —
	<hr/>	
	Fr. 9677 —	Fr. 9677 —
Capital au 31 janvier	Fr. 9477 —	
Capital au 31 décembre	» 9000 —	

Bénéfice de l'exercice Fr. 477 —

N.-B. — Il nous paraît superflu de donner des explications, les opérations sont suffisamment claires.

LE LIVRE

Le livre doit être un « *excitateur* » de l'observation personnelle, de la réflexion... Si vous n'avez pas, par de longues réflexions, réussi à transformer la phrase morte et sèche en un principe vivifiant, vous avez appris encore comme un perroquet.

Peu de livres suffisent, pourvu qu'on les choisisse *excellents*. Sauf les livres originaux, tous les livres se copient les uns les autres, et la plupart des livres de seconde main, c'est-à-dire non écrits par des penseurs vigoureux, sont comme la monnaie des penseurs originaux.

J. PAYOT.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque Cantonale et Universitaire sera ouverte à la consultation les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir, cela pendant les mois de novembre 1909 à mars 1910.

MAISON MODÈLE DRAPERIE

*anglaise, française
et suisse*

ECHANTILLONS

toujours disponibles

LIVRAISONS

rapides



3%
Escompte habituel

10%
à 30 jours aux membres de la S. P. V.

SPÉCIALITÉ DE

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés, façon soignée.

2 coupeurs et atelier dans la maison.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE, Rue du Pont.

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

CAHIER D'EXERCICES POUR REMPLIR

les formulaires du service de la poste et des
chemins de fer. (12e mille)

avec tous les 20 formulaires nécessaires 50 ct.

Guide pour le maître avec les formulaires nécessaires remplis en rouge. fr. 1.

S'adresser à l'auteur OTTO EGLE, professeur, GOSSAU, St Gall.

Voir les extraits de lettres : XLIV^e année, N^o 46 annonce, et la critique d'un collaborateur : XLV^e année, N^o 13, page 200 H 1870 G

Chocolats

Le plus grand choix
des marques suisses bien connues Lindt, Sprüngli, Kohler, Peter, Nestlé, Cailler, Lucerna, Suchard, Klaus, Tobler, Grison, etc. aux prix d'origine et
marchandise de toute fraîcheur.

Maison "Mercure"
Chocolats Suisses
& Dentées Coloniales

Journaux circulants

Prospectus gratis
Librairie LUTHY
La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Programmes et Affiches

sont livrés promptement par les

IMPRIMERIES RÉUNIES, (S. A.) LAUSANNE

Modèles
vétés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

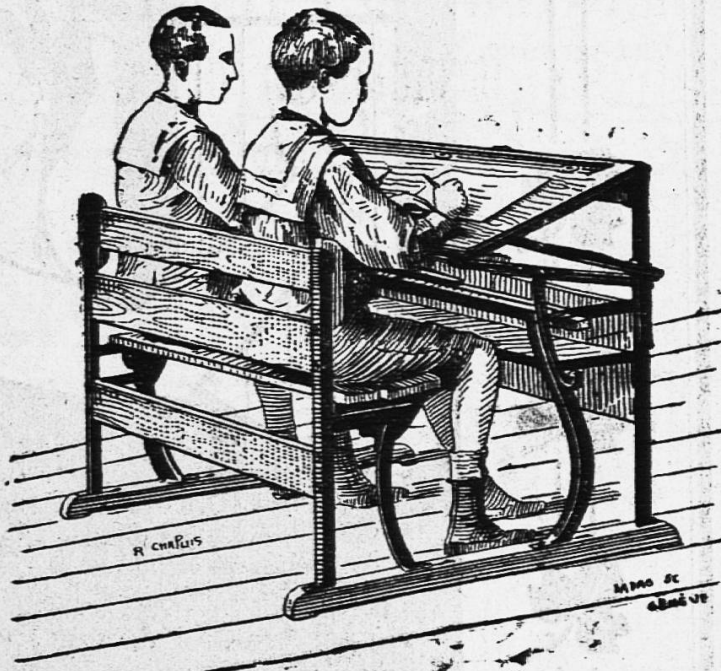
Les RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

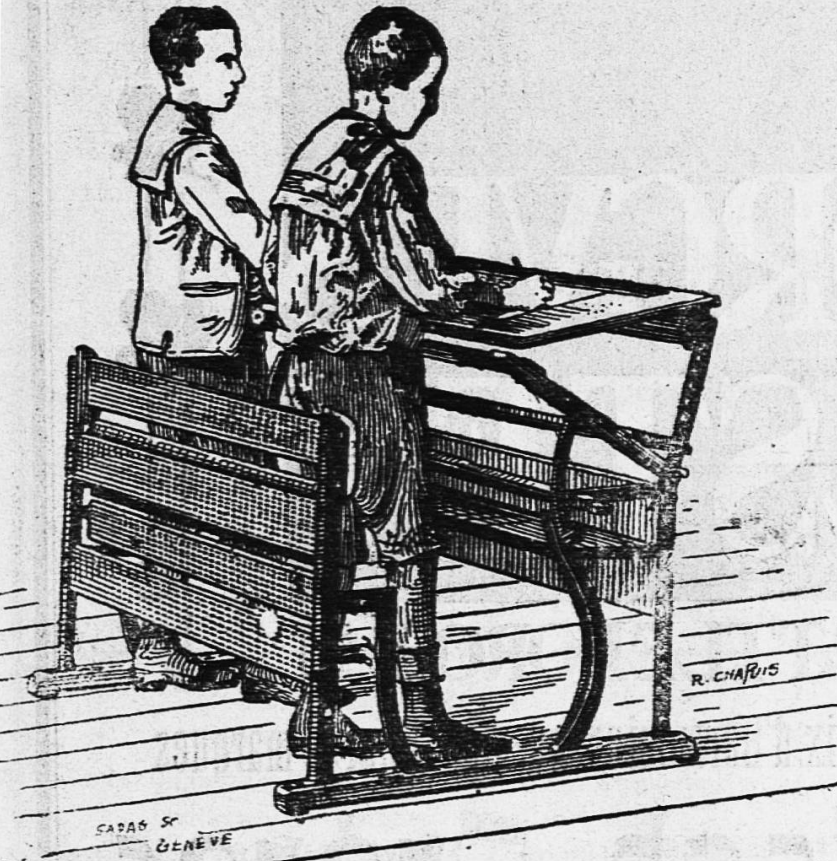
RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE



PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
eux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
es, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
ex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
s, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
ggle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE



ORGUES ESTEY

BRATTLEBORO·É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foëtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments